

#### Accidentalité routière en Eure-et-Loir Baromètre mensuel - JUIN 2023

Observatoire
Départemental de la
Sécurité
Routière

Données non-consolidées

Au mois de juin 2023, le nombre d'accidents corporels est en hausse par rapport à la même date l'année dernière. Cette tendance est observée également sur le nombre de victimes blessées. Le mois se termine tragiquement avec 3 décès : 2 automobilistes et 1 piéton.

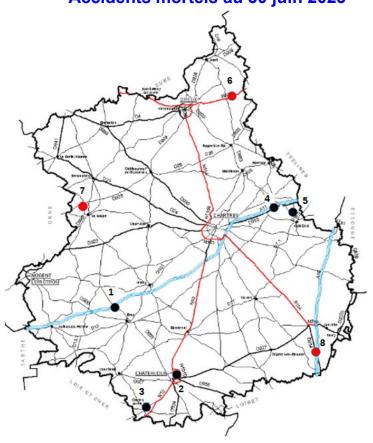
#### A.T.B.H juin

#### A.T.B.H Accid. Tués Blessés Hospit. Ecart 2019/2023 -2 -6 Ecart 2022/2023

#### A.T.B.H depuis le 01 janvier

A.T.B.H	Accid.	Tués	Blessés	Hospit.
2019	119	15	128	87
2020	84	10	115	65
2021	111	11	148	69
2022	100	7	155	69
2023	146	9	197	66
Ecart 2019/2023	27	-6	69	-21
Ecart 2022/2023	46	2	42	-3 _

#### Accidents mortels au 30 juin 2023



#### Semestre 1 - Tranches d'âge et types d'usagers

âges	Tués	Blessés	Hospit
N/C	0	0	0
0/17	1	33	10
18/24	0	40	12
25/34	2	36	11
35/44	1	29	9
45/54	0	20	6
55/64	0	13	5
65 et +	5	26	13

usagers	Tués	Blessés	Hospit.
Piéton – EDP sm	3	24	6
EDP m	0	4	0
vélo	0	6	2
cyclo	0	14	7
moto	1	25	14
VT	5	107	35
VU	0	4	0
PL	0	1	0
autres	0	12	2



#### Attachons-nous à rester vivants!

Obligatoire, le port de la ceinture de sécurité est souvent considéré comme un geste totalement acquis et ne prêtant plus au moindre débat. Ce n'est malheureusement pas le cas. En 2022, 23 % des personnes tuées dans un véhicule ne la portaient pas.

# LA CEINTURE, **POUR SE PROTÉGER**

En France, 23% des personnes tuées dans un véhicule équipé de ceintures ne les avaient pas attachées.

La ceinture de sécurité est obligatoire, même pour les courts trajets. Un tiers des personnes tuées sur la route le sont en agglomération et 75% des accidents mortels surviennent à proximité du domicile. La ceinture permet de maintenir le corps solidaire du siège et empêche d'être projeté sur le pare-brise ou d'être éjecté du véhicule.





## LES SANCTIONS

- Le conducteur et les passagers adultes qui ne portent pas leur ceinture de sécurité s'exposent chacun à une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros. Le conducteur non attaché sera également sanctionné d'un retrait de 3 points sur son permis de conduire.
- Le conducteur doit s'assurer que chacun des passagers mineurs est bien retenu par un système adéquat. En cas de non-respect, il s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros pour chaque jeune mal ou non attaché.
- Les enfants de moins de 10 ans doivent être installés à l'arrière, dans un siège adapté. Le non-respect de cette règle est sanctionné par une amende forfaitaire de 750 euros.

Conseil: ne démarrez pas votre véhicule tant que tous les passagers ne sont pas attachés.

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE. ENSEMBLE

### Les chiffres clés

- ▶ Sur la base des éléments statistiques connus, le défaut de port de la ceinture est particulièrement élevé :
- chez les conducteurs alcoolisés 35 % des conducteurs tués, contre 12% quand le conducteur n'est pas
  - chez les usagers tués de nuit → 29 %, contre 13 % de jour.
- ▶ Un quart des enfants tués dans un accident de la circulation routière n'était pas attaché.
- ▶ 28.8 % des conducteurs avouent qu'il leur arrive de ne pas la mettre en ville ou lors de courts trajets.
- ▶ En 2023, 37% des automobilistes déclarent démarrer leur véhicule sans vérifier que tous les passagers sont attachés, contre 40 % en 2022.

Sources : ONISR, 2022 ; Baromètre « Les Français et la sécurité routière », BVA, 2022 ; Baromètre du comportement des Français sur la route, AXA Prévention, 2023.

Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

17 place de la République 28008 Chartres cedex

Contact: Service Sécurité et Education Routières



: 02 37 20 40 60